

Le 5 mai 2017

COLLECTE DE DÉCHETS DOMESTIQUES

A partir du mois de Mai, la collecte reprendra à toutes les semaines et ce jusqu'au 1^{er} novembre, également les déchets domestiques doivent être placés exclusivement dans un bac roulant muni d'un couvercle étanche à charnière, de poignées, d'une prise européenne permettant la collecte mécanisées d'une capacité de 240 ou 360 litres de couleur grise, verte ou noir.

L'enlèvement des ordures est limité à :

1 logement – 1 banc roulant

2 logements – 2 bacs roulants

3 à 7 logements - 3 bacs roulants

Exploitation agricole - 1 bac roulant

La collecte pour les encombrants (déchets volumineux) se fera deux fois par année soit le **25 mai et le 12 octobre prochain**. Les matériaux de construction ne sont pas permis. Vous pouvez disposer à l'Éco Centre de Beauharnois de l'asphalte, du béton, du métal, du bois, du gypse, pavé, ciment, bardeaux d'asphalte, pierre, vitre, des bombones de propane, peinture, huiles, piles, autres produits dangereux d'usage domestique, , appareil électroniques et informatiques, cartons, divans, tapis et matelas, pneus sans les jantes.

COLLECTE SÉLECTIVE

Aucune matière recyclable ne doit être déposée au côté des contenants de récupération à l'exception des surplus de carton, lorsque permis deux fois par année, soit la première semaine complète du mois de janvier et la première semaine complète du mois de juillet. – vendredi 7 juillet.

La collecte des surplus de carton s'effectuera lors de chaque collecte de matières recyclables pour les unités d'occupation commerciale, industrielle et institutionnelle

COLLECTE PLASTIQUES AGRICOLES

La collecte pour les plastiques agricoles a maintenant lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois, les dates de collectes sont les suivantes : 4 mai – 1^{er} juin – 6 juillet – 3 août – 7 septembre – 5 octobre – 2 novembre – 7 décembre.

Roulez la pellicule de plastique agricole en ballot. Attachez-le au besoin, Mettre les ballots dans votre stationnement et près de la rue, avant 7h. Jetez aux déchets les plastiques trop souillés de boue ou de foin.

CROQUE LIVRES

Le croque-livres sera installé dans le Parc des Abris pour les mois de Mai et Juin. Vous pouvez prendre ou donner un livre. Croque –livres est une boîte de partage de livres destinées aux jeunes de 0 à 12 ans.

ÉGOUTS – PEUT-ON TOUT JETER DANS LES ÉGOUTS?

Les lingettes comme les autres objets susceptible de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement solubles – sacs, pastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus posent de multiples problèmes : obstruction des réseaux, mise en panne des pompes. Au-delà des coûts, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements) Les produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture) non seulement ne sont pas épurés par la station d'épuration, mais ils sont également susceptibles d'intoxiquer les communautés d'algues et de bactéries qui la font fonctionner et donc de réduire son efficacité. **Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et pluviales.** Tous les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques ou une filière spécialisée (par exemple pour les médicaments)

RECONSTRUCTION CENTRE COMMUNAUTAIRE

Comme vous l'avez sans doute constaté, la reconstruction du centre communautaire a débuté par l'entrepreneur général Les Constructions D & M Primeau. Il y a beaucoup d'autres entrepreneurs, de camions, de circulation à cet endroit. Nous avons obtenu la collaboration de l'École St-Etienne pour que les gens puissent se stationner à l'arrière de l'école le soir et nous vous demandons votre collaboration en ce sens, toutefois nous vous recommandons **la plus grande prudence envers nos enfants qui jouent dans le parc situé à proximité.** Les travaux du centre communautaire devraient être terminés vers la fin septembre.

TAXIBUS

Le Taxibus est un service de transport offert aux résidents des municipalités rurales. Le Taxibus est un service de transport collectif porte-a-porte. Une réservation par téléphone doit être faite le jour précédent le déplacement. L'usage doit acquitter le coût d'environ \$4 pour aller à Howick - \$6.30 Huntingdon - \$5.25 Ormstown - \$5 Valleyfield - \$4.20 Beauharnois - \$6 Mercier - \$5 Chateauguay - \$5 Sainte-Martine.

Information et réservation 1-877-699-2267 ou 450-2267 entre 8h et 15h – lundi au vendredi

ABRIS D'HIVER

Le 1^{er} mai est la date limite pour démonter votre abri d'hiver. Si vous avez un abri pour automobile ou un tambour (portique) temporaire, s.v.p. veuillez l'enlever rapidement.

PERMIS

Un permis municipal est requis pour de nombreux projets de construction, d'agrandissement, de rénovation et d'excavation. Pour information, contactez M. Martin Paquette, urbaniste au 450-225-1000 poste 221 ou inspbat@videotron.ca

Ginette Prud'Homme

Directrice générale et secrétaire trésorière

